www.hydroquebec.com/fondation_environnement

Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement

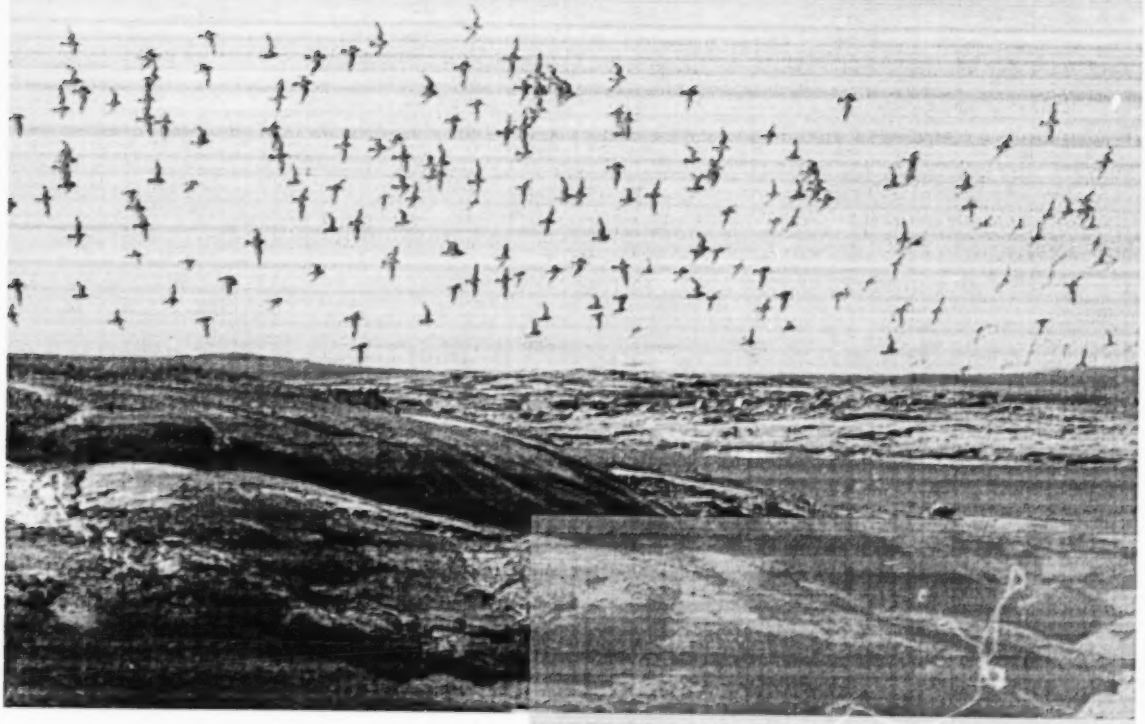

Rapport annuel 2006

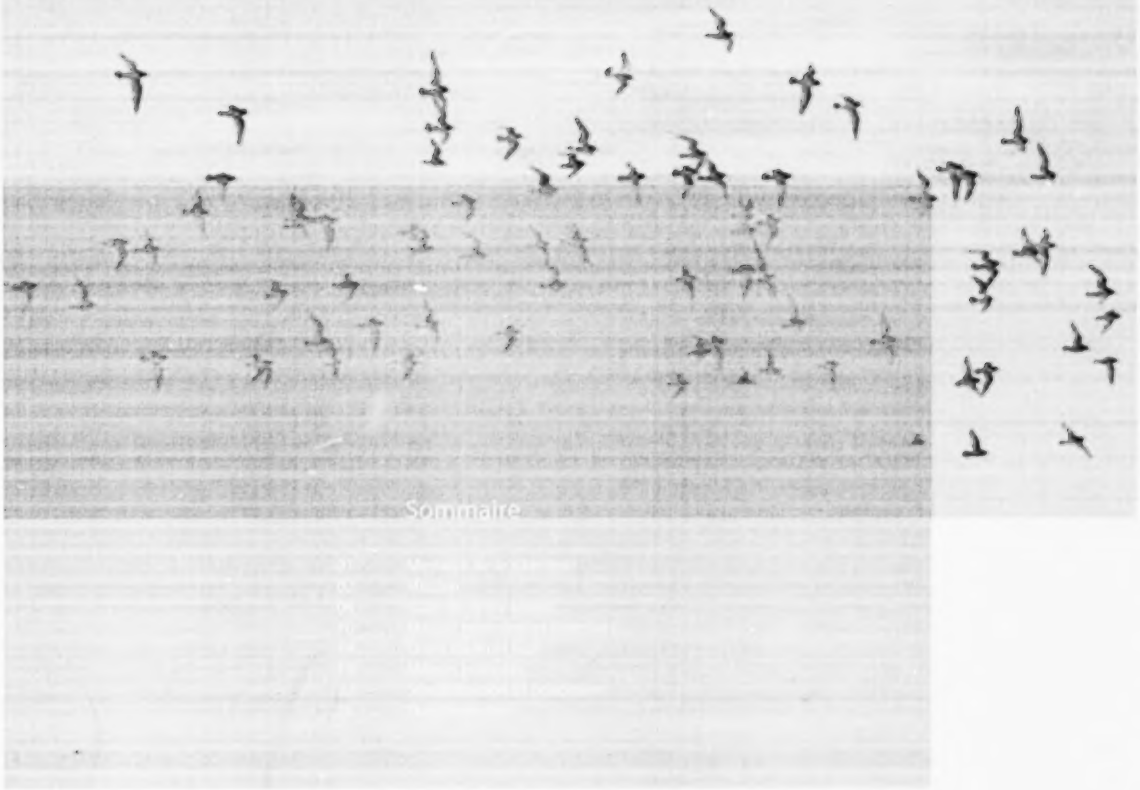

Sommaire

En couverture, on peut voir un rassemblement automnal de bécasseaux au Nunavik.
Photo: Miroslav Chum

Les crédits des autres photos sont mentionnés à la fin du document.

Message de la direction

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement illustre la volonté d'Hydro-Québec de contribuer au bien-être collectif en appuyant des actions pour la restauration et la protection à long terme de l'environnement. Dans un esprit de développement durable, elle privilégie les projets qui mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités locales.

En 2006, la Fondation a reçu 82 demandes de financement. Elle a sélectionné 22 projets touchant 11 régions administratives, auxquels elle a consacré plus d'un million de dollars. Ce faisant, elle a porté à 92 le nombre de projets qui ont bénéficié de son soutien depuis sa création en 2000.

Une proportion importante des projets de 2006 visaient la restauration et la mise en valeur de cours d'eau et de lacs dispersés entre le Nunavik et la frontière américaine, le Saguenay et les Laurentides, Québec et la Mauricie. Qu'elles soient menées en milieu urbain, rural, touristique ou agricole, la plupart de ces initiatives conjuguaient travaux sur le terrain et actions de sensibilisation auprès des usagers et des riverains, dont les gestes quotidiens ont des effets concrets sur la qualité du milieu et des habitats aquatiques. Cette catégorie de projets a mobilisé presque la moitié des fonds alloués par la Fondation en 2006.

Près du quart des subventions de la Fondation sont allées à des projets de protection et de mise en valeur des milieux terrestres et forestiers, principalement en Montérégie, où le rythme de disparition du couvert boisé préoccupe bon nombre de nos partenaires.

Ce rapport annuel vous donnera un aperçu du travail admirable accompli par les organismes que nous soutenons. Nous sommes fiers d'être associés à leurs projets et heureux de pouvoir contribuer avec eux à la préservation du patrimoine naturel québécois.

En terminant, nous tenons à souligner la contribution des membres du conseil d'administration de la Fondation et celle des experts du comité consultatif qui les éclairent dans leurs choix. Nos remerciements s'adressent en particulier à Louis Aubry, Carminé De Benedictis et Andrée Turcot, trois administrateurs dont le mandat a pris fin cette année et dont nous saluons l'engagement sans faille en faveur de la protection de l'environnement.

La présidente de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement

Marie-José Nadeau

La directrice générale de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement

Catherine Leconte

Message de la direction

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement illustre la volonté d'Hydro-Québec de contribuer au bien être collectif en appuyant des actions pour la restauration et la protection à long terme de l'environnement. Dans un esprit de développement durable, elle privilégie les projets qui mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités locales.

En 2006, la Fondation a reçu 82 demandes de financement. Elle a sélectionné 22 projets touchant 11 régions administratives, auxquels elle a consacré plus d'un million de dollars. Ce faisant, elle a porté à 92 le nombre de projets qui ont bénéficié de son soutien depuis sa création en 2000.

Une proportion importante des projets de 2006 visaient la restauration et la mise en valeur de cours d'eau et de lacs dispersés entre le Nunavik et la frontière américaine, le Saguenay et les Laurentides, Québec et la Mauricie. Qu'elles soient menées en milieu urbain, rural, touristique ou agricole, la plupart de ces initiatives conjuguaient travaux sur le terrain et actions de sensibilisation auprès des usagers et des riverains, dont les gestes quotidiens ont des effets concrets sur la qualité du milieu et des habitats aquatiques. Cette catégorie de projets a mobilisé presque la moitié des fonds alloués par la Fondation en 2006.

Près du quart des subventions de la Fondation sont allées à des projets de protection et de mise en valeur des milieux terrestres et forestiers, principalement en Montérégie, où le rythme de disparition du couvert boisé préoccupe bon nombre de nos partenaires.

Ce rapport annuel vous donnera un aperçu du travail admirable accompli par les organismes que nous soutenons. Nous sommes fiers d'être associés à leurs projets et heureux de pouvoir contribuer avec eux à la préservation du patrimoine naturel québécois.

En terminant, nous tenons à souligner la contribution des membres du conseil d'administration de la Fondation et celle des experts du comité consultatif qui les éclairent dans leurs choix. Nos remerciements s'adressent en particulier à Louis Aubry, Carminé De Benedictis et Andrée Turcot, trois administrateurs dont le mandat a pris fin cette année et dont nous saluons l'engagement sans faille en faveur de la protection de l'environnement.

La présidente de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement

Marie-José Nadeau

La directrice générale de la Fondation
Hydro-Québec pour l'environnement

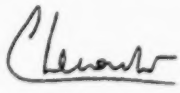

Catherine Leconte

Mission

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme sans but lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

Objectifs

La Fondation finance, sur tout le territoire québécois, des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts des collectivités locales. Les projets qu'elle soutient sont menés en partenariat avec le milieu et visent à la fois à :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces deux objectifs vont de pair : une action de protection ou de réhabilitation restera sans lendemain si les gens qui sont susceptibles d'avoir des impacts sur le site visé ne se sentent pas concernés par les enjeux environnementaux du projet. Inversement, une activité de sensibilisation ou d'éducation risque de rester lettre morte si elle ne donne pas aux gens les moyens d'exercer une influence concrète sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation, qui soutient plutôt des projets susceptibles d'avoir des retombées directes sur des milieux naturels précis. Les projets à caractère éducatif satisfont à ce critère s'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils côtoient.

Principes

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs bénéficiant du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des initiatives qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

Conditions de participation

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- tout organisme de charité ou sans but lucratif dûment établi au Canada et pouvant démontrer que le projet qu'il présente ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt des collectivités concernées;
- tout projet qui s'inscrit dans la mission de la Fondation, qui contribue à l'atteinte de ses objectifs et qui respecte ses principes.

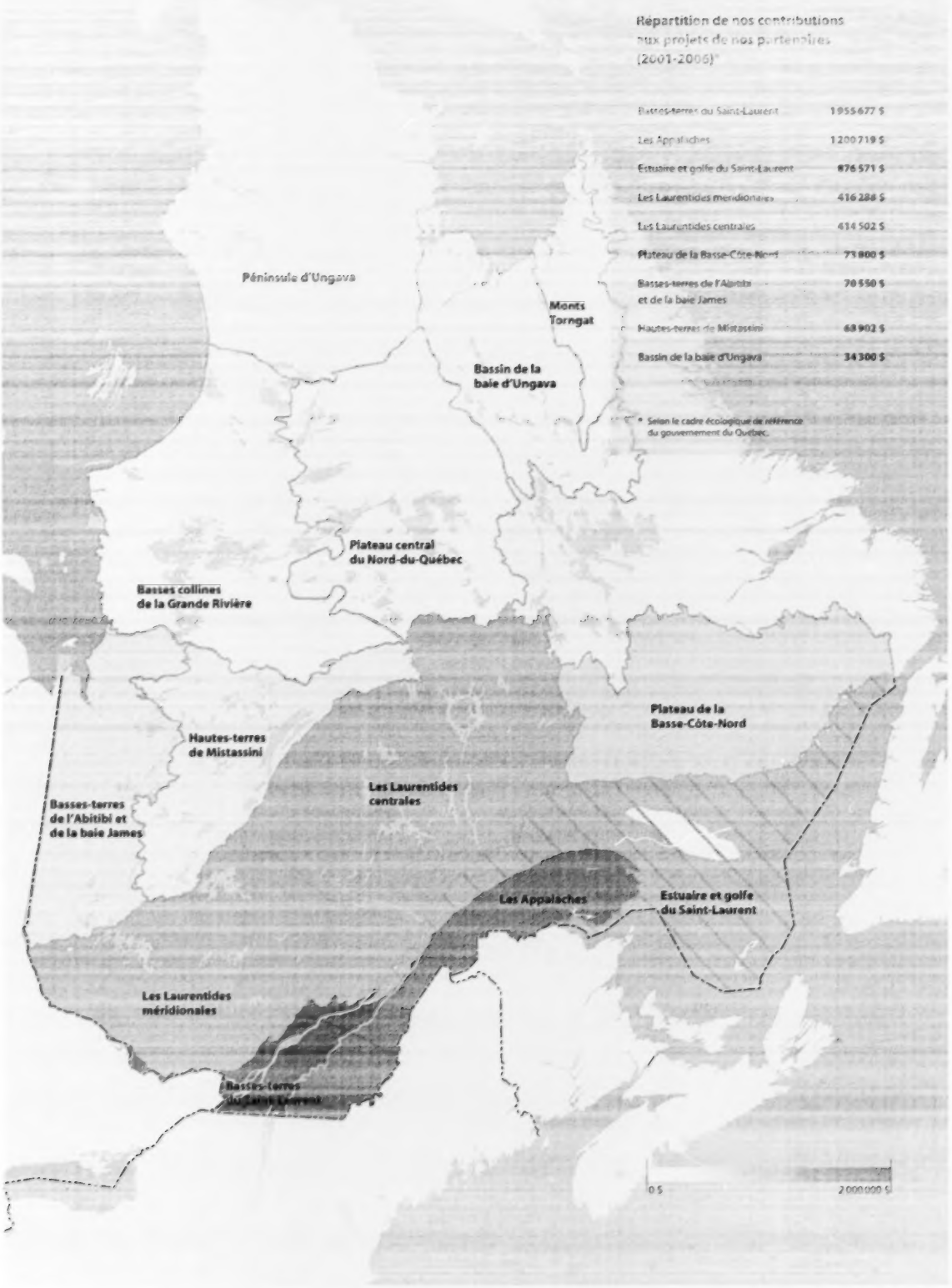

Répartition de nos contributions aux projets de nos partenaires (2001-2006)*

Basses-terres du Saint-Laurent	1 955 677 $
Les Appalaches	1 200 719 $
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	876 571 $
Les Laurentides méridionales	416 288 $
Les Laurentides centrales	414 502 $
Plateau de la Basse-Côte-Nord	71 800 $
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	70 550 $
Hautes-terres de Mistassini	68 902 $
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 $

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.

Bilan de notre action

En 2006, la Fondation a financé 22 projets conçus par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois. Ces organismes contribuent à la protection d'espèces fragiles ainsi qu'à la conservation de leur habitat et cherchent à sensibiliser des collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré plus de 5 millions de dollars à des projets qui ont touché toutes les régions administratives du Québec et dont la valeur globale est estimée à près de 20 millions de dollars.

Les projets financés en 2006 ont été sélectionnés selon de nouvelles modalités entrées en vigueur en 2005 et qui mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités locales. Ils sont présentés ci-après sous quatre catégories, dont trois correspondent aux types de milieux naturels ciblés par la Fondation tandis que la quatrième englobe les initiatives qui relèvent de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

Répartition des subventions par catégorie

	Nombre de projets		Somme allouée aux organismes partenaires ($)	
	2006	Depuis 2001	2006	Depuis 2001
Milieux terrestres et forestiers	5	22	231 550	1 226 808
Cours d'eau et lacs	9	28	449 250	1 693 633
Milieux humides	4	27	185 200	1 670 998
Éducation et sensibilisation	4	15	143 330	457 164
Total	**22**	**92**	**1 009 330**	**5 048 603**

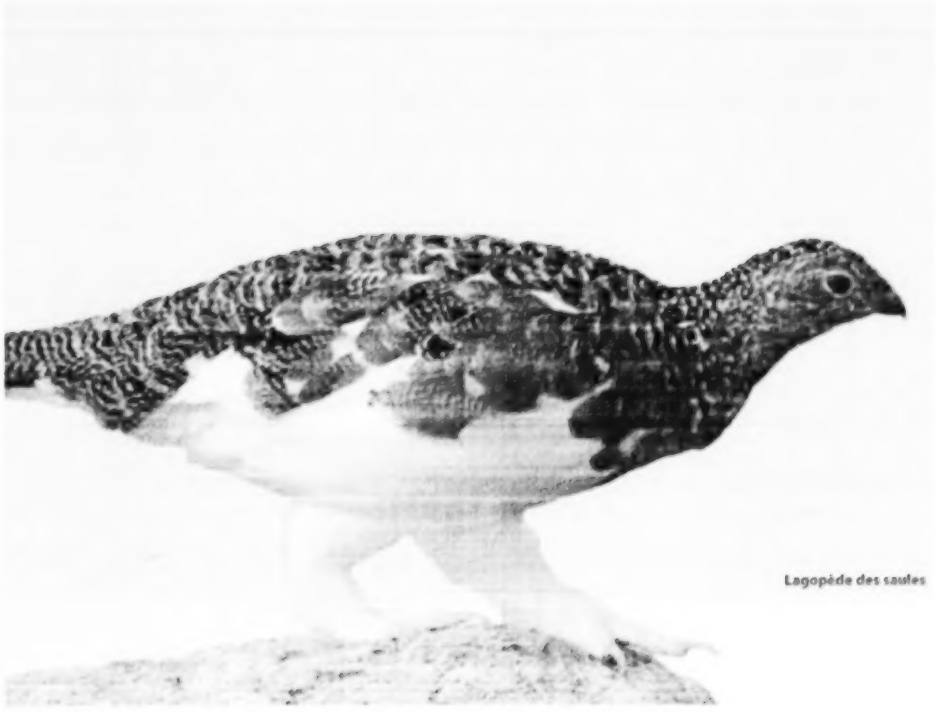

Lagopède des saules

Protection, restauration et mise en valeur **de milieux terrestres et forestiers**

En 2006, la Fondation a financé cinq projets dans cette catégorie. Tous avaient une vocation de mise en valeur et prévoyaient des aménagements pour réduire les impacts de la fréquentation humaine sur les sites concernés. Deux projets comportaient en outre un volet restauration.

Protection, restauration et mise en valeur de cours d'eau et de lacs

La Fondation a soutenu 28 projets dans cette catégorie au cours des six dernières années, dont neuf en 2006. Ces derniers avaient pour but soit de protéger des ressources aquatiques, soit de restaurer ou d'aménager des milieux riverains ou des segments de cours d'eau. Sur les 113 cours d'eau et lacs visés depuis 2001, certains ont fait l'objet de plusieurs initiatives au fil des ans. Ceux-ci ne sont comptés qu'une fois dans le bilan global de l'action de la Fondation.

Protection, restauration et mise **en valeur de milieux humides**

Depuis 2001, la Fondation a financé 27 projets relatifs à des milieux humides (marais, tourbières, barachois, forêts lacustres, milieux littoraux, etc.). En 2006, quatre projets — acquisition de terrains, restauration et mise en valeur de sites — ont contribué à la protection de 182 hectares de milieux humides.

Éducation et sensibilisation

Depuis sa création, la Fondation a soutenu quinze projets de sensibilisation et d'éducation à l'égard de problématiques environnementales locales ou régionales, dont quatre en 2006. Tous en lien avec un ou plusieurs milieux naturels, les projets de cette catégorie ont pour but d'amener les membres des collectivités concernées à s'intéresser à leur environnement immédiat et à adopter des comportements responsables vis-à-vis des milieux naturels sur lesquels ils sont susceptibles de laisser leur empreinte.

Milieux terrestres et forestiers ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Année	Superficie (ha)
2006	111
Total depuis 2001	**1 511**

Cours d'eau et lacs ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Année	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2006	17	7	24
Total depuis 2001	**53**	**60**	**113**

Milieux humides ayant bénéficié d'interventions d'organismes partenaires de la Fondation

Année	Superficie (ha)
2006	182
Total depuis 2001	**5 488**

Projets éducatifs

Année	Nombre de projets	Projets axés sur des milieux terrestres et forestiers	Projets axés sur des milieux humides	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs
2006	4	–	3	2
Total depuis 2001	**15**	**5**	**9**	**8**

Contribution de la Fondation à la protection des espèces floristiques et fauniques en 2006

2006 – Nombre de projets selon les espèces menacées ou vulnérables

Plante	adlumie fongueuse	v	1 [a]
	ail des bois	v	1 [a]
	arbrisseau d'hiver	m	1 [b]
	asaret gingembre	v	1 [a]
	aster à rameaux inégaux	m	1 [a]
	calla des marais	v	1 [c]
	carex de Back variété de Victorin	m	1 [d]
	érocaulon de Parker	m	1 [e]
	gentiane pourpre variété de Victorin	m	1 [f]
	ginseng à cinq folioles	m	3 [g] [h]
	lis du Canada	v	1 [a]
	matteuccie fougère-à-l'autruche	v	1 [a]
	nerne liège	m	1 [i]
	pin rigide	m	1 [a]
	thélyptère simulatrice	m	1 [a]
	uvulaire grande fleur	v	1 [a]
	vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher	m	1 [j]
	woodsie à lobes arrondis sous-espèce à lobes arrondis	m	1 [a]
Poisson	alose savoureuse	v	1 [k]
	chevalier cuivré	m	1 [a]
Oiseau	faucon pèlerin sous-espèce anatum	v	1 [l]
	pygargue à tête blanche	v	1 [a]
Reptile	couleuvre tachetée	m	1 [m]
	tortue des bois	v	2 [a] [n]
	tortue géographique	v	2 [a] [o]
	tortue-molle à épines	m	2 [a] [p]
Nombre d'espèces	**27**		

m Espèce menacée (disparition appréhendée)
v Espèce vulnérable (survie précaire, disparition non appréhendée)

[a] Conservation de la nature Canada (région du lac Saint-Pierre)

[b] Conservation de la nature Canada (Cap Tourmente)

[c] Municipalité de Saint-Hubert (comté de Laval)

[d] Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

[e] Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)

[f] Conseil de bassin de la rivière des Escoumins (CBRE)

[g] Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SECNAS)

[h] Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

[i] Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François

[j] Conservation Baie Missisquoi

[k] Municipalité d'Hemmingford

[l] Conservation de la nature Canada (anse Rens et pointe de Saint-Vallier)

[m] Comité de valorisation de la rivière Beaudet

[n] Comité de valorisation de la rivière Beaudette

[o] Comité de valorisation de la rivière Beaudette

[p] Comité de valorisation de la rivière Beaudette

2006 – Nombre de projets selon les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Espèces	Nombre de projets
Plante	
adlumie fongueuse	1 [a]
amélanchier sanguin variété à grandes fleurs	1 [a]
bident discoïde	1 [a]
bident d'Eaton	1 [a]
carex des Appalaches	1 [a]
carex à larges feuilles	1 [a]
carex de Back	1 [a]
carex de Hitchcock	1 [a]
carex porte-tête	1 [a]
chêne bicolore	2 [a] [c]
chêne blanc	1 [a]
dryoptère de Clinton	1 [a]
érable noir	1 [a]
éragrostide hypnoïde	1 [a]
élyme des rivages	1 [a]
épilobe cilié variété à graines nues	1 [a]
gaillet fausse-circée	1 [a]
isoète de Tuckerman	1 [a]
lindernie litigieuse variété estuarienne	1 [a]
lipocarphe à petites fleurs	1 [a]
lycope d'Amérique variété du Saint-Laurent	1 [a] [c]
micocoulier	1 [a]
renoncule à éventails	1 [a]
renouée faux-poivre-d'eau variété faux-poivre-d'eau	1 [a]
renouée ponctuée variété naine	1 [a]
sanguinaire du Canada	1 [a]
woodwardie de Virginie	1 [a]
wolffie de Colombie	1 [a]
zizanie à fleurs blanches variété naine	1 [a]
Oiseau	
bruant de Nelson	1 [a]
garrot d'Islande	1 [a]
paruline azurée	1 [a]
petit blongios	2 [a] [c]
Reptile	
couleuvre tachetée	1 [a]
Amphibien	
grenouille des marais	3 [a] [c] [d]
salamandre sombre du Nord	1 [a]
Nombre d'espèces	**36**

[a] Conservation de la nature Canada (région du lac Saint-Pierre)

[c] Municipalité de Saint-Hubert (comté de Laval)

[d] Parc Nature de Pointe-aux-Outardes

Protection des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la diversité biologique, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique[1]. La Fondation participe au suivi de ce plan d'action en colligeant les données qui lui sont fournies par ses partenaires sur les espèces et sur les écosystèmes visés par leurs projets.

En 2006, 27 espèces menacées ou vulnérables, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*[2], ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Au total, depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 39 des 77 espèces floristiques et fauniques désignées menacées ou vulnérables au titre de cette loi. S'y ajoute une espèce considérée comme disparue du territoire québécois depuis 1965 : le bar rayé. La Fondation a soutenu de 2003 à 2005 un projet de réintroduction de cette espèce dans le Saint-Laurent, à partir des populations de bars rayés encore présentes au Nouveau-Brunswick.

De plus, les projets retenus en 2006 ont contribué à la protection de 36 espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en raison de la précarité de leur situation dans leurs habitats respectifs.

1. Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 150 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde la même importance à l'utilisation durable des ressources et à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2. Adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* prévoit un processus de désignation selon lequel une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.

Nombre d'espèces menacées ou vulnérables
Total des projets 2001-2006 *

Population disparue	1
Espèces désignées menacées ou vulnérables	39
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	91

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient bénéficié de plusieurs interventions.

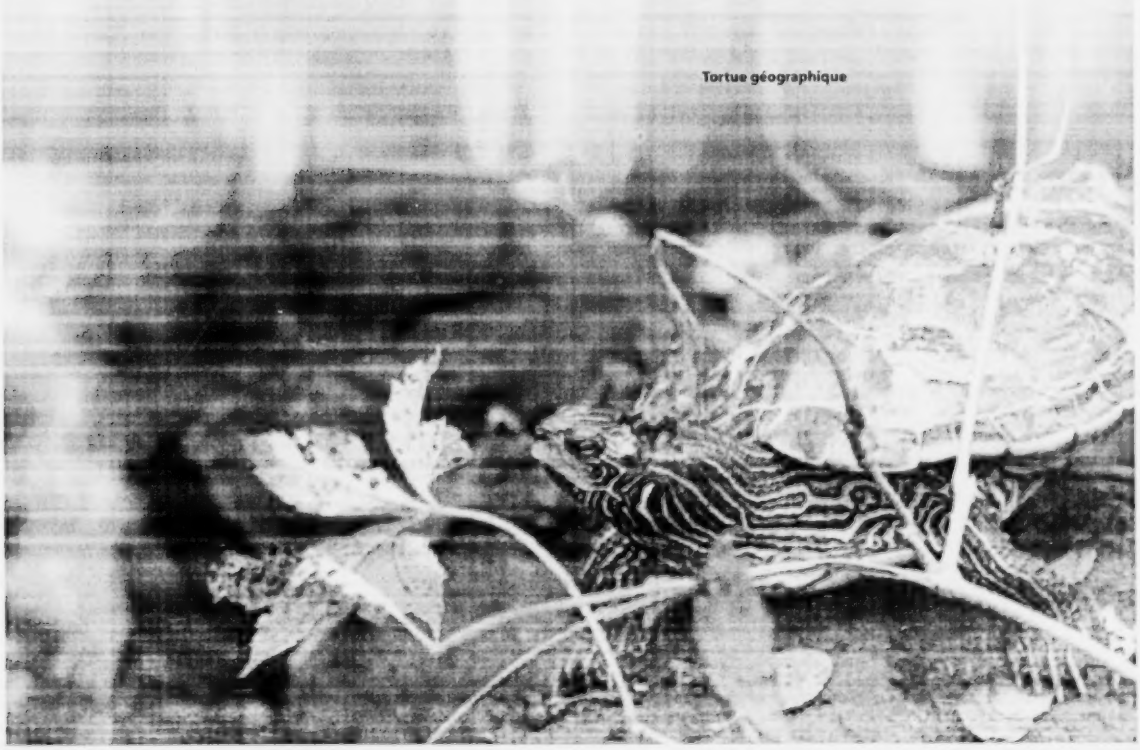

Tortue géographique

Situation des projets soutenus par la Fondation en 2006

Milieux terrestres et forestiers

1 Restauration et mise en valeur du piémont du mont Saint-Hilaire
2 Protection et mise en valeur du mont Saint-Grégoire
3 Parc de la Seigneurie-de-Ramezay
4 Protégeons la forêt méridionale du Québec
5 Restauration et mise en valeur d'écosystèmes côtiers perturbés

Cours d'eau et lacs

6 Mise en valeur des étangs de la rivière à Mars
7 Aménagement d'une chute sur la rivière Curot, Nunavik
8 Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière des Envies
9 Projet de stabilisation des berges des ruisseaux de Clarenceville
10 Mise en valeur de la carte éco-nautique de la baie Missisquoi
11 EAUsez comprendre! EAUsez changer!
12 Réhabilitation de sections de la rivière des Hurons et sensibilisation des riverains
13 Restauration et sensibilisation à la protection d'habitats aquatiques
14 Protection et mise en valeur de l'environnement au Parc de la Rivière Doncaster

Milieux humides

15 Protection et mise en valeur de milieux naturels à l'embouchure de la rivière au Saumon
16 Protection et mise en valeur des habitats littoraux fragiles de l'anse Ross et de la pointe de Saint-Vallier
17 Conservation, restauration et mise en valeur de l'étang Dollard
18 Protection d'un site de ponte de tortue

Sensibilisation et éducation

19 Protection du garrot d'Islande et de son habitat en Haute-Côte-Nord (phase I)
20 Formation pour contrer la mauvaise utilisation des VTT dans les milieux fragiles
21 Où est cachée la mouchetée ?
22 Campagne d'éducation environnementale sur les espèces végétales exotiques envahissantes pour la protection des milieux humides du Saint-Laurent

Cours d'eau
et lacs

5
• Sept-Îles

• Baie-Comeau
29

• Gaspé

19

• Rimouski
17

• Rivière-du-Loup

Milieux
humides

Sensibilisation
et éducation

Les milieux naturels du sud du Québec sont soumis à de nombreuses pressions, particulièrement dans les basses-terres du Saint-Laurent, région la plus densément peuplée de la province. En 2006, quatre des cinq projets visant les milieux forestiers concernaient la Montérégie, qui a perdu près de 17 000 hectares de boisés entre 1992 et 2002.

La Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire, reconnue comme telle par l'UNESCO depuis 1978, est un élément important du patrimoine naturel québécois. Le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire, en collaboration avec des partenaires locaux, tente de protéger l'intégrité écologique de la réserve contre les usages récréatifs abusifs et la promotion immobilière, qui fragilisent les flancs inférieurs de la montagne, considérés comme une zone tampon essentielle.

Le projet piloté par le Centre de la Nature vise à freiner la fragmentation et la dégradation du piémont. Les secteurs visés totalisent 26 hectares de milieux naturels, dont 3,36 hectares d'écosystèmes forestiers exceptionnels. On prévoit fermer 4 kilomètres de sentiers illicites, reboiser 4,5 hectares de terrains perturbés et restaurer 3,36 hectares de milieux dégradés. Ces mesures seront renforcées par des actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation auprès des 15 000 utilisateurs du territoire et des 60 000 habitants de la région. La plupart des terrains concernés par le projet font partie du futur Refuge faunique de la Falaise-de-Dieppe. Ce refuge aura pour vocation de préserver la flore présente sur les escarpements rocheux ainsi que diverses espèces fauniques, dont le faucon pèlerin, le tohi à flancs roux et l'épervier de Cooper.

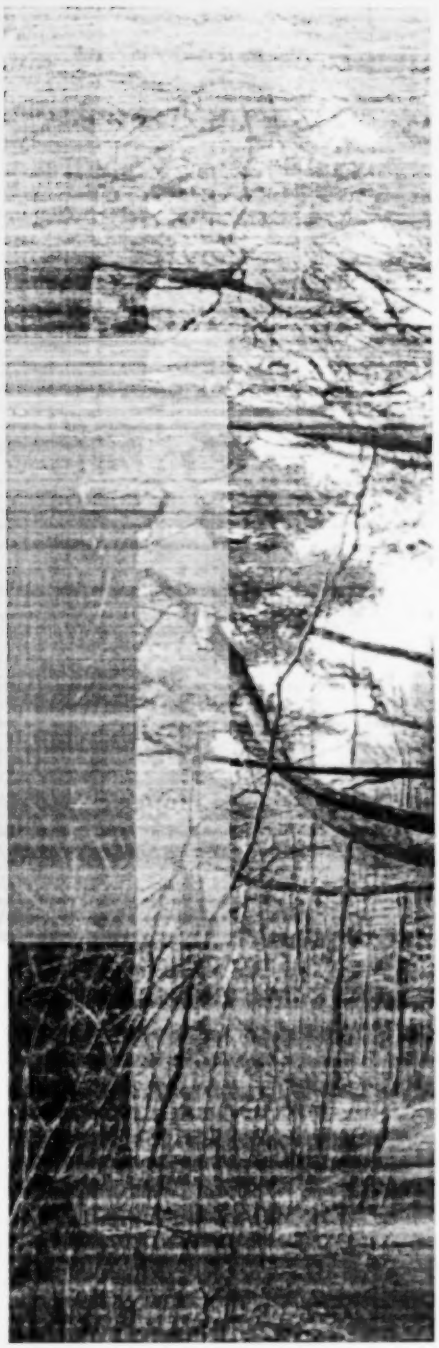

Pin blanc
Parc de la Seigneurie-de-Ramezay

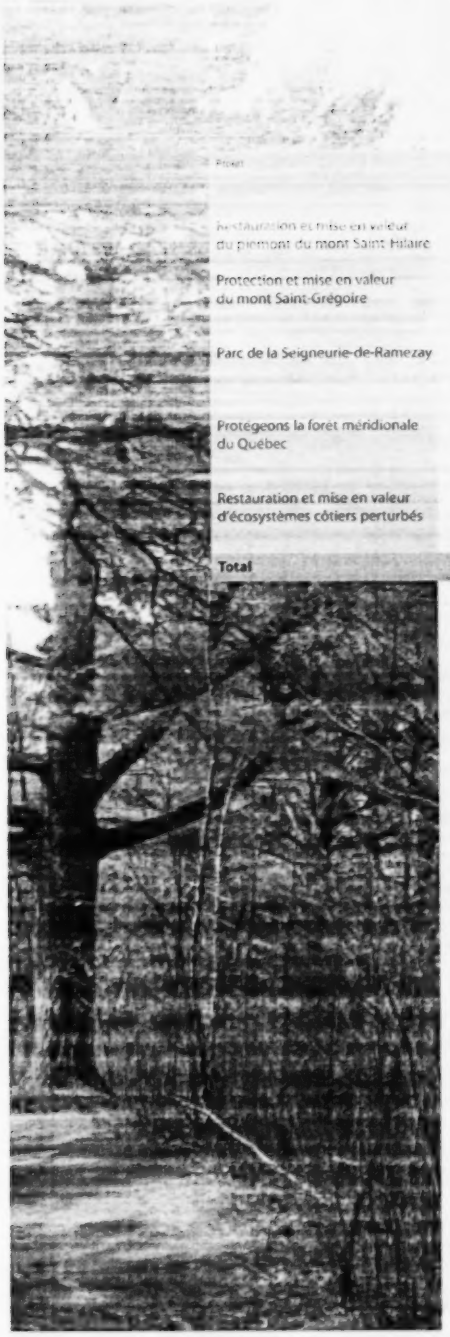

Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu ($)	Contribution de la Fondation ($)
Restauration et mise en valeur du piémont du mont Saint-Hilaire	26	Corpus de la Nature du mont Saint-Hilaire	244 800	112 200
Protection et mise en valeur du mont Saint-Grégoire	45	Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME)	65 800	49 000
Parc de la Seigneurie-de-Ramezay	7	Municipalité de Saint-Hugues et Comité du parc de la Seigneurie-de-Ramezay	247 300	24 750
Protégeons la forêt méridionale du Québec	5	Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François	33 200	23 100
Restauration et mise en valeur d'écosystèmes côtiers perturbés	3	Comité ZIP Côte-Nord du Golfe	66 600	22 500
Total	**111**[1]		**657 700**	**231 550**

1. Comprend 25 ha de milieux forestiers sur la pointe de Saint-Vallier – projet de Conservation de la nature Canada dans la catégorie « Milieux humides ».

C'est également la disparition du couvert forestier de la Montérégie qui incite le Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME) à mener des actions pour protéger le mont Saint-Grégoire, où l'on trouve trois écosystèmes forestiers exceptionnels, soit deux forêts refuges et une forêt rare. En janvier 2006, le CIME a acheté des terrains boisés qui ont porté à plus de 45 hectares la superficie protégée du mont Saint-Grégoire. Le projet soutenu par la Fondation a pour but d'assurer la conservation de ces acquisitions par le biais d'aménagements et d'actions éducatives. Ainsi, pour canaliser la circulation des randonneurs, on prévoit créer un réseau de sentiers balisés à partir d'anciens chemins d'exploitation de carrières abandonnées depuis une trentaine d'années. Un nouveau programme éducatif intitulé « Une randonnée qui ne laisse pas de trace » devrait aussi contribuer à réduire le piétinement et les activités de cueillette dommageables dans les habitats d'espèces floristiques en péril.

Le parc de la Seigneurie-de-Ramezay, autrefois connu sous le nom de « Boisé des Sœurs », a vu le jour lorsque la population de Saint-Hugues s'est mobilisée pour protéger des terrains boisés qui étaient menacés par des projets de construction d'habitations. Ayant obtenu une subvention au titre du Pacte rural, la municipalité de Saint-Hugues a acheté les terrains, situés en zone agricole, à proximité du village, puis a chargé le Comité du parc de la Seigneurie-de-Ramezay d'élaborer et d'appliquer un plan de protection et de mise en valeur du boisé. Le soutien financier que la Fondation a accordé à ce projet a permis de reboiser 3 hectares, d'installer des nichoirs et d'aménager des sentiers de randonnée en plus d'un parcours d'interprétation de la faune et de la flore. On a également réalisé des travaux de végétalisation dans la bande riveraine de la rivière Chibouet, un tributaire de la rivière Yamaska qui traverse le parc.

La Réserve nationale de faune du lac Saint-François, d'une superficie de près de 1 400 hectares, abrite quelque 600 espèces végétales et 300 espèces animales, ce qui lui a valu d'être désignée « zone humide d'importance internationale » au titre de la Convention de Ramsar[1]. Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François, qui gèrent le programme d'activités dans la réserve, veulent sensibiliser les visiteurs à l'importance de la forêt méridionale du Québec d'un point de vue tant économique qu'environnemental. Avec l'aide de la Fondation, l'organisme prépare un programme visant les écoles de la région. Ce projet prévoit des activités de reboisement sur des terrains limitrophes de la réserve et l'aménagement d'un sentier dans une érablière à caryer, qui mettra en valeur les richesses de la forêt méridionale. On développera aussi des outils de sensibilisation afin d'inciter les visiteurs à faire des gestes concrets pour la conservation des milieux forestiers, par exemple le reboisement de leur propre terrain.

Le cinquième projet financé par la Fondation concerne la Côte-Nord, et plus précisément l'environnement littoral entre Port-Cartier et Natashquan. La circulation de véhicules hors route dans les dunes de sable entraîne une compaction des sols qui empêche toute végétation de repousser. Sans couvert végétal pour les fixer, les dunes et les talus se dégradent, et l'érosion côtière s'accélère. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a déjà mené des campagnes auprès des étudiants du secondaire et de publics adultes pour les sensibiliser aux impacts de leurs comportements sur l'intégrité de l'écosystème dunaire. L'aide de la Fondation lui permettra maintenant d'élaborer un programme éducatif pour les élèves du troisième cycle du primaire.

L'objectif de ce projet : faire découvrir aux jeunes l'écosystème côtier, les sensibiliser aux impacts que des activités telles que les balades en véhicules hors route peuvent avoir sur ce milieu fragile, et leur donner le goût et les moyens d'agir. Ainsi, les élèves auront l'occasion de participer à une opération de restauration, soit la plantation d'élyme des sables sur des sites perturbés. La sélection des sites sera faite conjointement par le Comité ZIP et les municipalités participantes, qui devront s'engager à veiller sur l'intégrité des plantations et à appliquer la réglementation relative à la préservation des littoraux.

1. La Convention sur les zones humides, signée en 1971 à Ramsar, en Iran, sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Les 154 pays qui l'ont ratifiée ont inscrit 1651 zones humides, pour une superficie totale de 149,7 millions d'hectares, sur la Liste de Ramsar des zones humides d'importance internationale.

Ancolie du Canada

Mont Saint-Grégoire

Couleuvre tachetée

Tilleul d'Amérique
Réserve nationale
de faune du lac
Saint-François

Trille penché

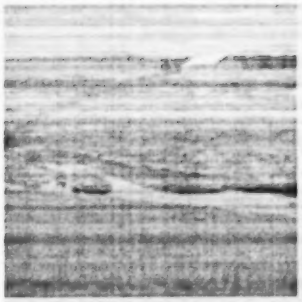

Rivière des Envies
Sainte-Thècle

Le déluge qui a frappé le Saguenay en 1996 a bouleversé la vallée de la rivière à Mars et totalement lessivé le sol, ce qui empêche la végétation de se régénérer. La modification du profil de la rivière a laissé, sur 4 km de part et d'autre du lit principal, une chaîne de quatorze étangs correspondant aux bras de l'ancien lit. L'eau de ces étangs est souvent trop chaude pour la faune aquatique en raison, notamment, du manque d'ombre. Un ambitieux projet de génie végétal — amendement du sol, plantation de 3 750 arbres et arbustes, etc. — accélérera la restructuration naturelle de l'écosystème des étangs, l'objectif étant d'assurer ombrage, abri et nourriture aux oiseaux, aux amphibiens et aux poissons. Ce coup de pouce à la nature, cofinancé par la Fondation et la Ville de Saguenay, redonnera aussi la jouissance d'un espace vert tout proche aux résidents de La Baie.

Au Nunavik, le projet financé par la Fondation consiste à aménager un passage dans le roc sur la rivière Curot pour permettre à l'omble chevalier de franchir une chute de deux mètres en période de fraie. On augmente ainsi le potentiel de production des ombles, qui pourront désormais coloniser le tronçon supérieur de la rivière, à proximité de Kuujjuaq.

Ce projet, mené dans le respect du milieu naturel, aidera les communautés inuites, en forte expansion démographique, à maintenir leur mode de vie et d'alimentation traditionnel.

Parmi les tributaires de la rivière Batiscan, la rivière des Envies, en Mauricie, est celui où la qualité de l'eau est la plus dégradée. En tête du bassin versant de la rivière des Envies, dans un milieu agricole largement boisé qui couvre quelque 43 km², la Fondation financera des travaux de stabilisation des berges et de protection des bandes riveraines, la création de corridors boisés ainsi que des activités de mise en valeur des habitats fauniques riverains et des boisés de ferme. Ce vaste projet conçu par l'Université du Québec à Trois-Rivières, auquel participent une trentaine d'agriculteurs, s'inscrit dans le « Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole » mis sur pied conjointement par l'Union des producteurs agricoles et la Fondation de la faune du Québec. L'objectif est triple : accroître la qualité de l'eau et la biodiversité de la rivière ; améliorer les pratiques des producteurs agricoles ; inciter la population à respecter et à protéger les cours d'eau.

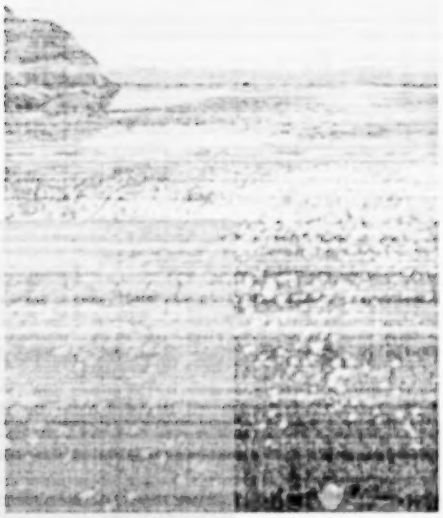

Paysage du Nunavik avec linaigrettes en avant-plan

À une échelle beaucoup plus modeste, le projet mené par Conservation Baie Missisquoi consiste à impliquer des producteurs agricoles et des bénévoles dans la stabilisation et la revitalisation des berges des ruisseaux de Clarenceville. Les travaux financés par la Fondation seront réalisés en amont du milieu humide de la baie Chapman, qui abrite notamment des tortues géographiques et des tortues-molles à épines. L'objectif est de réduire les apports de phosphore dans la baie Missisquoi afin de freiner les proliférations de cyanobactéries, qui sont préjudiciables à la vie faunique, à l'approvisionnement en eau potable et aux activités aquatiques.

La Fondation soutiendra par ailleurs un projet de sensibilisation de Conservation de la nature Canada visant à amener les plaisanciers à adopter des comportements plus respectueux des milieux riverains et des habitats de la baie Missisquoi. Des panneaux installés aux divers points de mise à l'eau reproduiront l'information d'une carte éco-nautique qui a été réalisée par la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi : description des problématiques de l'érosion des rives et de la prolifération d'espèces nuisibles, indication des zones sensibles à éviter et des zones où il est recommandé de circuler à vitesse réduite, mesures sanitaires à observer à bord des bateaux, etc.

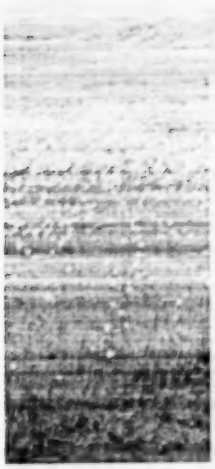

Mise en valeur des étangs de la rivière à Mars	1 rivière	Comité ZIP Saguenay	499 800	139 300
Aménagement d'une chute sur la rivière Curot, Nunavik	1 rivière	Nayumivik Landholding Corporation	120 300	24 300
Mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole dans le bassin versant de la rivière des Envies	10 rivières 5 lacs	Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM)	662 300	151 050
Stabilisation des berges des ruisseaux de Clarenceville	1 ruisseau	Conservation Baie Missisquoi	15 000	5 200
Mise en valeur de la carte éco-nautique de la baie Missisquoi	1 lac	Conservation de la nature Canada	23 100	11 400
EAUsez comprendre! EAUsez changer!	1 lac	Conservation de la nature Canada	170 700	50 200
Réhabilitation de sections de la rivière des Hurons et sensibilisation des riverains	1 rivière	Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)	33 200	12 000
Restauration et sensibilisation à la protection d'habitats aquatiques	1 rivière 1 ruisseau	Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB)	76 900	21 800
Protection et mise en valeur du Parc de la Rivière Doncaster	1 rivière	Plein-Air Sainte-Adèle	70 700	34 000
TOTAL	**7 lacs 17 cours d'eau**		**1 672 000**	**449 250**

Sterne caspienne

Voiliers sur le
lac Saint-Pierre

Tortue peinte

Nymphéa

Baie Missisquoi

L'archipel du lac Saint-Pierre est un écosystème fragile qui fait partie depuis 2000 du réseau mondial de réserves de la biosphère reconnues par l'UNESCO. Situé dans une zone très fréquentée par les plaisanciers, l'archipel souffre du comportement peu respectueux de certains d'entre eux. Le simple fait de réduire la vitesse des embarcations aurait un effet positif immédiat sur l'érosion des rives. Avec l'aide de la Fondation, Conservation de la nature Canada dressera une carte éco-nautique qui sera notamment distribuée les jours de grande affluence. Des panneaux d'information seront installés à des endroits stratégiques, et un stand d'information itinérant, animé par des jeunes de la région, fera la tournée des marinas, des terrains de camping et des pourvoiries.

Dans la région de la Capitale-Nationale, la rivière des Hurons est le principal tributaire du lac Saint-Charles, qui approvisionne une partie de la ville de Québec en eau potable. L'APEL (Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord) a reçu l'appui de la Fondation pour sensibiliser les riverains de la rivière des Hurons à leur part de responsabilité dans la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques.

Sterne arctique

L'Association a utilisé une variété de moyens — dépliants, brochures, rencontres, ateliers de formation — pour faire connaître les méfaits de l'artificialisation des berges et les bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'entretien paysager. De plus, avec l'aide de bénévoles, l'APEL a réalisé des travaux de restauration et de protection des rives de la rivière des Hurons dans la Réserve naturelle des Marais du Nord, qui accueille quelque 25 000 visiteurs par an. L'APEL utilise désormais ce segment de la rivière comme site de démonstration des techniques de restauration des bandes riveraines.

En banlieue de Québec, le Comité de valorisation de la rivière Beauport (CVRB) mènera un projet du même genre, alliant sensibilisation et action auprès de publics dont les gestes quotidiens ont des impacts directs sur l'environnement riverain. Le corridor vert de la rivière Beauport abrite encore une faune remarquablement diversifiée malgré les fortes pressions d'une expansion démographique rapide : construction intensive, gazonnement en rive, rejets multiples dans l'eau, utilisation de pesticides, passages répétés de véhicules hors route, etc. Le projet du CVRB comporte une cinquantaine d'activités de sensibilisation assorties de travaux sur le terrain qui permettront de réhabiliter 1,5 km de berges et de reboiser 500 m de bande riveraine. On cherchera aussi à développer un sentiment d'appropriation de la rivière chez les nouveaux résidents de la région. Le CVRB vise non seulement les propriétaires riverains (distribution de dépliants à domicile, ateliers de formation, guide technique d'aménagement), mais également les nombreuses écoles primaires et secondaires de la région. On proposera une formation aux enseignants, avec un guide et des fiches pédagogiques pour faire comprendre aux jeunes les méfaits du vandalisme et leur faire connaître les gestes à leur portée.

Les moyennes et basses Laurentides subissent également des pressions démographiques. Alors que la fréquentation touristique s'est fortement accrue depuis 20 ans, le Parc de la rivière Doncaster est l'un des seuls endroits de la région à offrir un accès public à une rivière. Les aménagements existants n'ont pas suffi à prévenir la dégradation de ce milieu naturel de plus en plus populaire. Avec l'aide de la Fondation, la Ville de Sainte-Adèle, qui gère le parc, restaurera les sous-bois bordant la rivière et améliorera l'infrastructure d'accueil. Actuellement, les sentiers de part et d'autre de la rivière se terminent en cul-de-sac. La réfection d'un pont et la construction d'une deuxième passerelle sur la rivière permettront de créer un circuit pédestre, le but étant de réduire les piétinements hors sentier afin que le milieu puisse se régénérer.

Amendement du sol en bordure d'un étang de la rivière à Mars

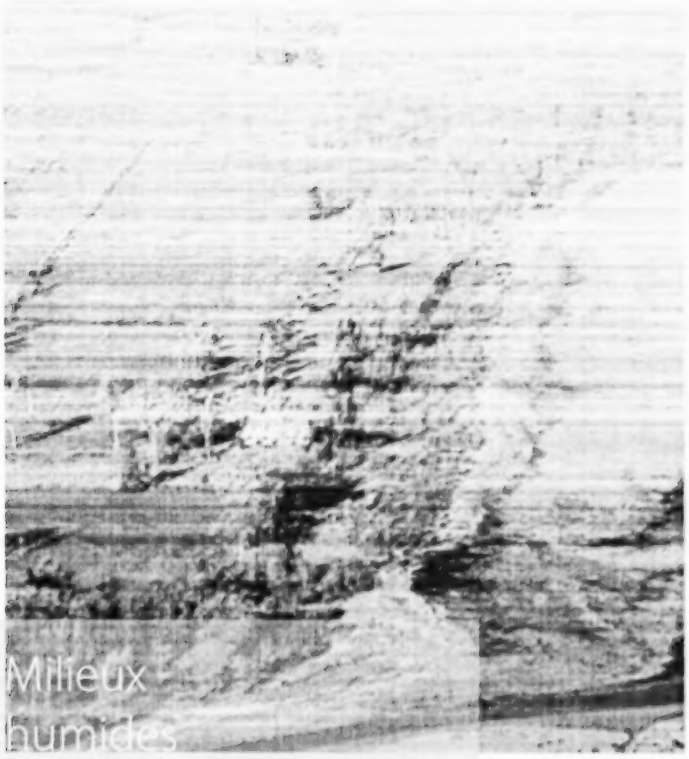

Milieux humides

Herbier à scirpe d'Amérique et secteur forestier en automne
Pointe de Saint-Vallier

Cicutaire maculée variété de Victorin

Protection et mise en valeur de milieux naturels à l'embouchure de la rivière au Saumon	112	Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS)	430 900	35 000
Protection et mise en valeur des habitats littoraux fragiles de l'anse Ross et de la pointe de Saint-Vallier	34[1]	Conservation de la Nature Canada	155 700	77 000
Conservation, restauration et mise en valeur de l'étang Dollard	28	Canards Illimités Canada (CIC)	195 900	24 200
Protection d'un site de ponte de tortue	8	Municipalité d'Irlande et Verte Irlande	70 000	49 000
TOTAL	**182**		**652 500**	**185 200**

1. Ce projet touche également 25 ha de milieux forestiers sur la pointe de Saint-Vallier, pris en compte dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers ».

Les quatre projets de la catégorie « Milieux humides » qui ont bénéficié du soutien de la Fondation en 2006 poursuivent un même objectif : concilier la fréquentation de sites naturels avec la préservation de leur intégrité écologique. Deux de ces projets prévoient des opérations d'acquisition foncière.

La Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS), qui a déjà bénéficié deux fois de l'aide de la Fondation, œuvre à la protection et à la conservation du patrimoine naturel dans le bassin versant de la rivière au Saumon (MRC de Memphrémagog et du Val-Saint-François). Le projet soutenu par la Fondation en 2006 vise 112 hectares de zone inondable à la confluence de la rivière au Saumon et de la rivière Saint-François. Des espèces particulièrement sensibles, telles que la tortue des bois, le monarque, la renouée faux-poivre d'eau, la matteuccie fougère-à-l'autruche, la sanguinaire du Canada et l'ail des bois sont présentes dans ce milieu fragile, qui souffre de la circulation anarchique de véhicules hors route, de motoneiges, de moto-cross, de randonneurs et de cueilleurs. Plusieurs mesures sont prévues pour contrer ce problème : points d'entrée mieux indiqués et moins nombreux pour canaliser la circulation, sentiers balisés, panneaux d'accueil et d'interprétation, sensibilisation des visiteurs à l'importance de la biodiversité et information sur les activités permises et les activités interdites.

Le littoral de l'estuaire d'eau douce du fleuve Saint-Laurent est un milieu à la fois fragile et d'une biodiversité remarquable. On y trouve des écosystèmes très particuliers qui abritent des plantes uniques au monde, dont 17 espèces menacées ou vulnérables extrêmement sensibles aux perturbations humaines. La principale menace pour l'intégrité écologique de cette zone côtière vient des pratiques récréatives anarchiques des riverains et d'autres utilisateurs. Conservation de la nature Canada souhaite mettre en valeur deux sites — l'anse Ross à Lévis et la pointe de Saint-Vallier — à partir desquels pourront être développés des programmes de sensibilisation et d'éducation sur la fragilité du littoral. Ce projet a pour but de confirmer la vocation de protection des deux sites aux yeux des gens et d'inciter les utilisateurs à des comportements plus respectueux.

Le site de l'anse Ross reçoit de nombreux visiteurs en période estivale, et la qualité de l'habitat se dégrade depuis quelques années. Afin de restreindre l'utilisation de véhicules motorisés sur les battures à cet endroit, on érigera des structures pour contrôler les accès. La pointe de Saint-Vallier compte 25 hectares de boisés en rive, y compris une chênaie rouge exceptionnelle, et 25 hectares de battures. La priorité est double pour ce site : réaliser des aménagements pour tenir les visiteurs à l'écart des secteurs sensibles et concevoir des outils d'éducation et de sensibilisation pour le grand public et les groupes scolaires.

Sous les pressions conjuguées de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'urbanisation et de l'industrialisation, de nombreux milieux humides du Québec ont été drainés, remblayés ou altérés d'une manière ou d'une autre. On ne trouve pratiquement plus de milieux humides intacts en zone urbaine. C'est pourtant le cas à Rimouski, où l'étang Dollard fait partie d'un réseau de sentiers pédestres très fréquenté qui part du fleuve Saint-Laurent et remonte 4 km en amont de la rivière Rimouski. Comme il se trouve à moins d'un kilomètre du fleuve, aux abords de la rivière, d'une prairie humide et d'un marais, l'étang Dollard est très utilisé par l'avifaune. Plusieurs consultations ont révélé l'intérêt de la collectivité locale pour la conservation et la protection de ce milieu humide. Avec l'appui d'acteurs locaux et l'aide de la Fondation, Canards Illimités Canada compte faire l'acquisition de deux terrains privés de 12 hectares dans le cadre d'un projet de conservation, de restauration et de mise en valeur de l'étang Dollard. Ces acquisitions s'ajouteront aux 16 hectares qui appartiennent déjà à la municipalité, laquelle prévoit signer une entente de conservation pour les protéger. Le projet permettra d'assurer la pérennité du site, d'augmenter son potentiel faunique et de sensibiliser la population locale et les visiteurs au rôle essentiel et à la fragilité des milieux humides.

Lors de consultations publiques sur la Politique nationale de la ruralité, les citoyens de la municipalité d'Irlande, en Chaudière-Appalaches, ont exprimé le souhait que les élus et l'organisme environnemental Verte Irlande prennent des mesures pour mettre en valeur le patrimoine naturel local. Le projet financé par la Fondation vise l'acquisition d'une gravière reconnue depuis plus de 20 ans comme le plus important site de ponte de la tortue serpentine dans la région. Bien que la présence de la tortue des bois n'ait pas été observée dans cette gravière, tout porte à croire que cette espèce désignée vulnérable au Québec a déjà fréquenté l'endroit et pourrait y revenir. En effet, il existe une population de tortues des bois dans la région, et la gravière répond aux besoins de l'espèce.

La gravière se trouve entre une route et l'étang Slater, un milieu humide jugé exceptionnel pour sa biodiversité et sa faune ailée. En fait, ...nt l'acquisition de la gravière et de terrains environnants, la municipalité et Verte Irlande veulent assurer la protection du site de ponte, favoriser le rétablissement de populations de tortues et contribuer à la conservation d'un réseau de milieux humides. Il est également prévu d'aménager des barrières naturelles et artificielles pour empêcher les tortues de s'aventurer sur la route. On érigera un périmètre de protection autour de la gravière pour empêcher toute forme de dérangement ou de harcèlement durant la période de ponte, en juin et juillet. L'accès au site sera donc limité et on offrira au public la possibilité d'observer les tortues sans les déranger.

Gentianopsis élancé variété de Victorin

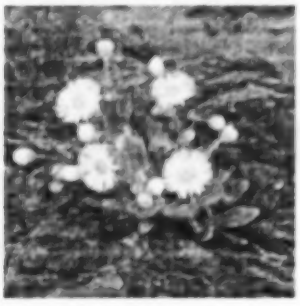

Vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher

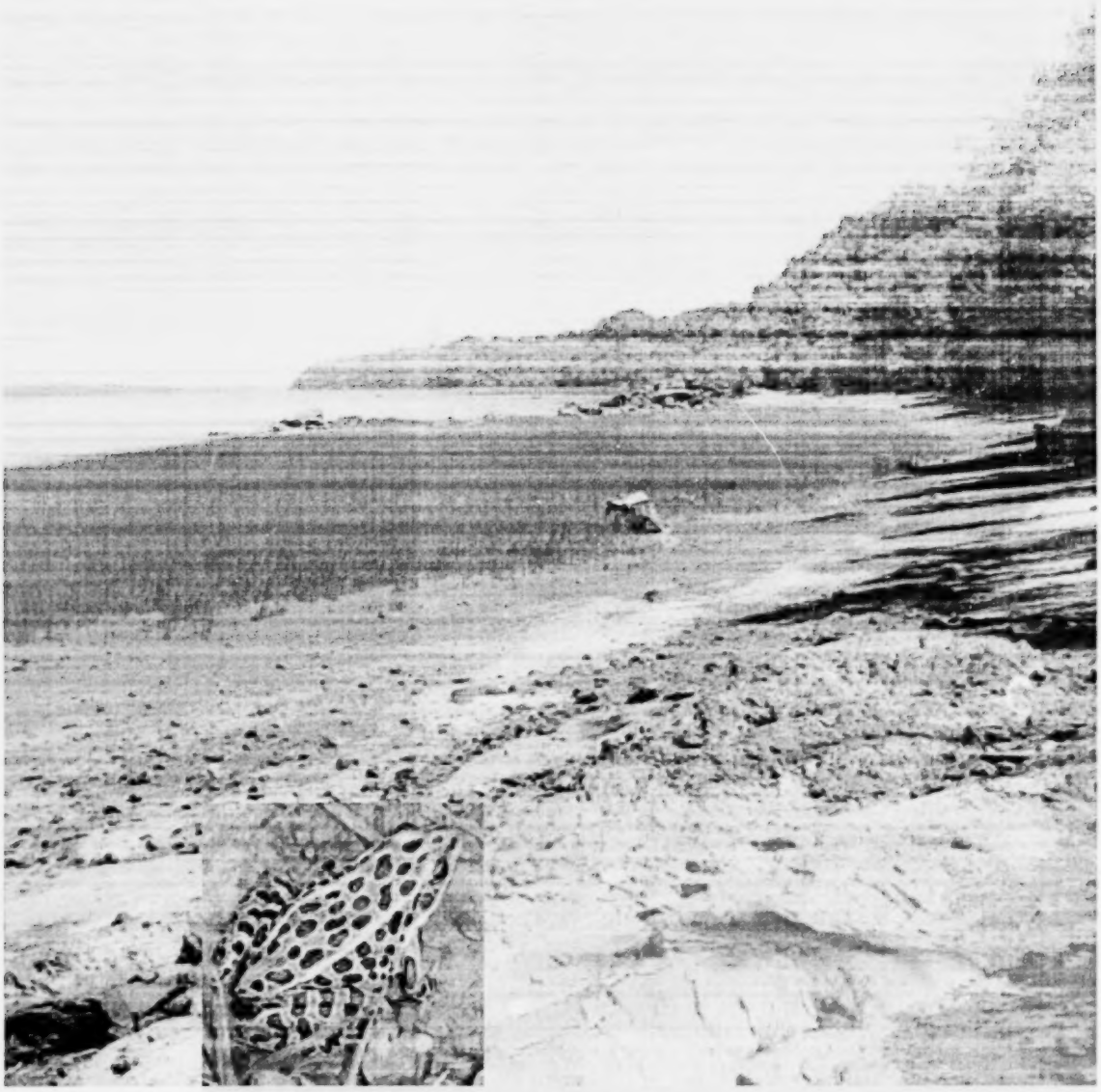

Anse Ross
Saint-Nicolas,
Lévis

Grenouille léopard

Sensibilisation et éducation

Dans l'Est du Québec, la population de garrots d'Islande, un canard nicheur arboricole susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable, atteindrait 4 500 individus tout au plus. Le garrot d'Islande se reproduit sur des lacs en altitude qui sont riches en invertébrés et dépourvus de poissons. Plusieurs lacs du bassin versant de la rivière des Escoumins présentent un potentiel intéressant à cet égard. L'automne, les garrots d'Islande se rassemblent pour hiverner dans l'estuaire du Saint-Laurent, en face des Bergeronnes, des Escoumins et de Longue-Rive, notamment. Avec le soutien de la Fondation, le Conseil de bassin de la rivière des Escoumins a sensibilisé divers publics cibles, comme les propriétaires riverains, à la situation précaire du garrot d'Islande et à la nécessité de protéger ses habitats. La société forestière active dans la région a été mise au courant des mesures à prendre pour éviter de détruire les sites de reproduction de l'espèce, tandis que les pourvoyeurs et les gestionnaires de zec ont été informés des répercussions négatives de l'ensemencement de lacs sans poisson. Enfin, on a demandé aux chasseurs de s'assurer de ne pas confondre le garrot d'Islande avec le garrot à œil d'or.

Avec l'aide de la Fondation pour une deuxième année consécutive, le Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, près de Baie-Comeau, a poursuivi des actions de sensibilisation amorcées en 2005 en vue de diminuer l'impact des quads dans les milieux fragiles de la Côte-Nord entre Tadoussac et Baie-Trinité. L'organisme a pour but d'amener les adeptes du quad à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement et à éviter de circuler dans les milieux vulnérables, principalement les marais et les dunes. À terme, il s'agit de favoriser la stabilisation des habitats fragiles de la région afin de protéger les espèces fauniques et floristiques menacées. Le personnel du Parc Nature de Pointe-aux-Outardes a dispensé une formation aux enseignants de 25 écoles primaires sur l'importance et sur l'écologie de ces écosystèmes. Pour les aider à relayer l'information à leurs élèves, on leur a également fourni un guide de l'enseignant, un cédérom et un jeu de table du type « échelles et serpents ». Les mêmes outils pédagogiques ont été remis à quinze municipalités, aux bibliothèques, à des maisons de jeunes, au club Quad Manic et à divers organismes.

Activité communautaire de plantation
Étang de la rivière à Mars

Projet	Promoteur	Coût total projet ($)	Contribution Fondation ($)
Protection du garrot d'Islande et de son habitat en Haute-Côte-Nord, phase I	Conseil de bassin de la rivière des Escoumins (CBRE)	15 300	8 000
Formation pour contrer la mauvaise utilisation des VTT dans les milieux fragiles	Parc Nature de Pointe-aux-Outardes	69 700	48 980
Où est cachée la mouchetée ?	Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL)	230 800	51 350
Campagne d'éducation environnementale sur les espèces végétales exotiques envahissantes pour la protection des milieux humides du Saint-Laurent	Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL)	117 400	35 000
Total		**433 200**	**143 330**

Le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François (RAPPEL) se préoccupe de l'impact que des mauvaises pratiques en matière de construction, d'aménagement routier, d'exploitation forestière et de gestion des bandes riveraines en milieu agricole peuvent avoir sur les cours d'eau en termes d'apports de sédiments dommageables pour les habitats aquatiques. Or, les agriculteurs, forestiers, riverains et gestionnaires du territoire consultés par le RAPPEL se sont montrés sensibles à un aspect de ce problème, surtout : la quasi-disparition, constatée par eux-mêmes, de la « truite mouchetée » (omble de fontaine).

Pour répondre à cette préoccupation, le RAPPEL a organisé une exposition itinérante dans le but, d'une part, de sensibiliser les quatre publics cibles (forestiers, agriculteurs, riverains et gestionnaires du territoire) aux répercussions de leurs activités sur les cours d'eau, et d'autre part, de leur donner les outils nécessaires pour maîtriser l'érosion des sols et accroître la qualité de l'eau afin d'améliorer la situation de l'omble de fontaine. L'exposition interactive *Où est cachée la mouchetée ?* repose sur une approche pédagogique qui favorise l'action et la recherche de solutions.

Des mesures concrètes, simples et efficaces de lutte contre l'érosion des sols et la contamination de l'eau sont proposées à chaque public cible. L'exposition sera présentée dans le cadre de colloques, de rencontres professionnelles et de forums. Il s'agit d'une quatrième collaboration entre la Fondation et le RAPPEL, un organisme solidement implanté en Estrie.

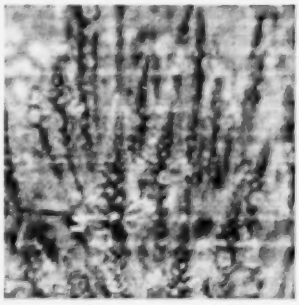

Verveine hastée

Les espèces exotiques envahissantes (ou EEE) constituent un problème grandissant. Elles menacent la biodiversité parce qu'elles supplantent les espèces indigènes. Les milieux humides figurent parmi les écosystèmes les plus menacés à cet égard. Parmi les plantes envahissantes qui ont déjà pris d'assaut le fleuve Saint-Laurent, on trouve le butome à ombelle (*Butomus umbellatus*), la salicaire commune (*Lythrum salicaria*), l'hydrocharide grenouillette (*Hydrocharis morsus-ranae*), le phalaris roseau (*Phalaris arundinacea*), le phragmite commun (*Phragmites australis*) et le myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*). D'autres menacent de suivre, dont la châtaigne d'eau (*Trapa natans*) et la renouée japonaise (*Fallopia japonica*).

Il existe plusieurs voies d'entrée pour ces colonisateurs de cours d'eau, notamment l'aménagement paysager. En effet, certaines pratiques des horticulteurs professionnels et amateurs contribuent à la propagation des plantes exotiques envahissantes dans les milieux naturels environnants. Or, ces plantes peuvent éliminer par compétition plusieurs plantes indigènes, nuire à la reproduction de la faune et avoir des répercussions directes sur les usages récréatifs, le transport et l'approvisionnement en eau potable. Pour protéger les milieux humides du Saint-Laurent contre ce phénomène, Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL) a réalisé, conjointement avec Nature Action Québec, une campagne d'éducation sur les plantes envahissantes. La participation de la Fondation a permis de produire des outils de sensibilisation destinés aux horticulteurs amateurs et professionnels. Des chroniques sur le sujet ont aussi été publiées dans diverses revues d'horticulture et dans la presse locale. L'objectif était de donner de l'information sur les plantes exotiques envahissantes, de proposer des espèces indigènes en solution de rechange et de faire connaître les bonnes pratiques d'horticulture.

Garrot d'Islande

Asclépiade incarnate

Eupatoire maculée

Populage des marais

États financiers

Rapport de la direction générale

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la bonne comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, et ce, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les vérificateurs KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont procédé à la vérification des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et leur *Rapport des vérificateurs* expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion.

La directrice générale,

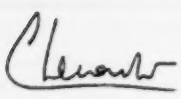

Catherine Leconte
Montréal, le 12 avril 2007

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de la
Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 31 janvier 2007

Bilan

31 décembre 2006 avec chiffres comparatifs de 2005

$	2006	2005
Actif		
Encaisse	1 893 738	1 702 944
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	41 993	34 094
	1 935 731	**1 737 038**
Passif		
Comptes créditeurs	70 968	136 712
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 064 074	1 026 518
Non affectés	800 689	573 808
	1 864 763	**1 600 326**
	1 935 731	**1 737 038**

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Marie-José Nadeau
Présidente

Armand Couture
Administrateur

Etat des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

$	2006	2005
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 3) :		
Des divisions	850 000	850 000
D'un fonds réservé	410 775	273 185
Revenus d'intérêts	59 498	46 335
	1 320 273	**1 169 520**
Charges		
Projets environnementaux (note 2) :		
Approuvés au cours de l'exercice	317 453	405 070
Approuvés au cours d'exercices précédents	591 615	615 162
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	146 768	157 267
	1 055 836	**1 177 499**
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	**264 437**	**(7 979)**

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

$	Affectés aux projets environnementaux [1]	Non affectés	2006 Total	2005 Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 026 518	573 808	1 600 326	1 608 305
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(591 615)	856 052	264 437	(7 979)
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2006 (note 2)	691 877	(691 877)	–	–
Abandon d'un projet approuvé en 2004	(50 000)	50 000	–	–
Autres virements interfonds (note 2)	(12 706)	12 706	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	**1 064 074**	**800 689**	**1 864 763**	**1 600 326**

(1) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi :

$	2006	2005
Surplus affectés aux projets :		
Approuvés durant l'exercice	691 877	462 021
Approuvés au cours d'exercices précédents	372 197	564 497
	1 064 074	**1 026 518**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Constitution et nature des activités

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec et a commencé ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six dirigeants d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales conventions comptables

Les présents états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des produits :

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les produits d'un fonds réservé proviennent des intérêts d'un solde de fonds constitué par Hydro-Québec d'un montant de 10 000 000 $.

c) Constatation des charges :

Les charges relatives aux projets environnementaux sont comptabilisées au fur et à mesure des travaux effectués par les organismes.

2. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier pour 27 projets environnementaux (20 en 2005, 15 en 2004, 10 en 2003, 10 en 2002 et 14 en 2001) pour un engagement total de 1 009 330 $, dont 317 453 $ ont été dépensés au cours de l'exercice. Le solde de 691 877 $ a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, un montant total de 12 706 $ pour des projets de 2003 et 2004 a été transféré de l'actif net affecté aux projets environnementaux à l'actif net non affecté puisque les montants dépensés ont été moindres que les montants initialement autorisés.

$	Engagement total	Dépenses de l'année	Dépenses des années antérieures	Affectations d'origine interne
Milieux terrestres et forestiers	231 550	53 072	–	178 478
Cours d'eau et lacs	449 250	143 500	–	305 750
Milieux humides	185 200	17 500	–	167 700
Éducation et sensibilisation	143 330	103 381	–	39 949
Total - 2006	**1 009 330**	**317 453**	**–**	**691 877**
Total - 2005	**867 091**	**327 399**	**405 070**	**134 622**
Total - 2004	**680 284**	**205 416**	**454 209**	**20 659**
Total - 2003	**1 318 838**	**15 124**	**1 086 798**	**216 916**
Total - 2002	**804 850**	**43 676**	**761 174**	**–**
Total - 2001	**368 210**	**–**	**368 210**	**–**
Total	**5 048 603**	**909 068**	**3 075 461**	**1 064 074**

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports provenant d'Hydro-Québec totalisant 1 260 775 $ (1 123 185 $ en 2005), dont un montant de 410 775 $ (273 185 $ en 2005) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction – Environnement et développement durable d'Hydro-Québec pour un montant de 850 000 $ (850 000 $ en 2005). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 125 231 $ (142 135 $ en 2005) auprès d'Hydro-Québec. Ces dépenses sont constituées principalement de frais liés au prêt des services des employés de la direction – Environnement et développement durable d'Hydro-Québec facturés selon une entente forfaitaire conclue entre la Fondation et la direction – Environnement et développement durable d'Hydro-Québec. Les autres services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

4. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

Conseil d'administration 2006

Marie-José Nadeau
Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Louis Aubry
Directeur général
Développement et
aménagement de la faune
Ministère des Ressources
naturelles et de la Faune du Québec

Armand Couture
Président
La Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

Carminé De Benedictis
Directeur – Activités
commerciales
Services à la clientèle
Hydro-Québec Distribution

Georges-Henri Gagné
Préfet de la MRC
de Manicouagan
Maire de Ragueneau

Stella Leney
Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

Louise Pelletier
Directrice régionale – Mauricie
et directrice – Production – Des Cascades
Hydro-Québec Production

Patrick Plante
Président
Initium

Andrée Turcot
Directrice – Planification des actifs
et affaires réglementaires
Hydro-Québec TransÉnergie

Myriam Truchon
Directrice – Environnement
et développement durable
Hydro-Québec

Pour en savoir plus
Pour obtenir des renseignements détaillés concernant la mission, les priorités, le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que les projets qu'elle a soutenus, prière de consulter notre site Web : www.hydroquebec.com/fondation_environnement

Les photos du présent rapport sont la propriété exclusive de divers organismes, de photographes professionnels ou d'Hydro Québec, comme il est indiqué ci-dessous. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

(page 4) *Lagopède des saules* : Miroslav Chum

(page 7) *Tortue géographique* : Jeffrey MacDonald

(page 9) *Milieux terrestres et forestiers – Érablière* : Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François; *Cours d'eau et lacs – Archipel lac Saint-Pierre* : Denis Boisvert; *Milieux humides – Rivière au Saumon* : SCCNRS ; *Sensibilisation et éducation – Plantation* : Parc nature de Pointe-aux-Outardes

(page 10) *Pin blanc* : Anne-Marie Prud'homme, FHQE

(page 12) *Ancolie du Canada* : Anne-Marie Prud'homme, FHQE ; *Mont Saint-Grégoire* : CIME – Haut-Richelieu ; *Couleuvre tachetée* : Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire

(page 13) *Tilleul d'Amérique* : Les Amis de la Réserve nationale de faune du lac Saint-François ; *Trille penché* : Régis Fortin

(page 14) *Rivière des Envies* : Fédération de l'UPA de la Mauricie ; *Paysage du Nunavik* : Miroslav Chum

(page 15) *Sterne caspienne* : Bleuetonne nut Québec Oiseaux

(page 16) *Stade à glace* : Miroslav Chum, Vallois, Comité ZIP Lac Saint-Pierre, *Tortue ponte* : Michel Martin, *Nymphéa* : Michel Martin ; *Baie Missisquoi* : Conservation de la nature Canada

(page 17) *Étang de la rivière à Mars* : Anne-Marie Prud'homme, FHQE

(page 18) *Pointe de Saint-Vallier* : Claude Duchaine ; *Cicutaire maculée variété de Victorin* : Frédéric Coursol

(page 20) *Gentianopsis élancé variété de Victorin* : Patricia Désilets, Conservation de la nature Canada ; *Vergerette de Philadelphie sous-espèce de Provancher* : Frédéric Coursol

(page 21) *Anse Ross* : Patricia Désilets, Conservation de la nature Canada ; *Grenouille léopard* : Caroline Savage

(page 22) *Activité communautaire de plantation* : Comité ZIP Saguenay

(page 23) *Verveine hastée* : Isabelle Dupras

(page 24) *Garrot d'Islande* : Alain Hogue ; *Asclépiade incarnate* : Isabelle Dupras

(page 25) *Eupatoire maculée* : Isabelle Dupras ; *Populage des marais* : Isabelle Dupras

Le présent document est recyclable.
Il a été imprimé avec des encres végétales sur du papier québécois fait à 100 % de fibres postconsommation désencrées sans chlore.

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
740, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec)
H3C 3X6
Téléphone : 514 289-5384
Télécopieur : 514 289-2079

Dépôt légal – 2e trimestre 2007
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 2-550-48978-8
ISBN 2-550-48979-5 (PDF)
2007G063F
This publication is available in English.